



**Parc industriel du Talou
76200 DIEPPE**

Tél. : 02 32 14 52 60

Fax : 02 32 14 52 69

Email : flexible@anfray.fr

L'ATEX

La réglementation ATEX (ATmosphères EXplosibles) est issue de deux directives européennes (94/9/CE et 1999/92/CE) et transposée en droit français. Elle est destinée aux entreprises afin de protéger les personnels, matériels et environnements face aux risques d'explosion.

Pour cela il convient de faire un état des lieux et définir des zones suivant 6 catégories et d'appliquer les mesures de protection adéquates.

Atmosphère explosive	Zone gaz / vapeur	Zone poussière
Permanente, en fonctionnement normal	0	20
Occasionnelle en fonctionnement normal	1	21
Accidentelle, en cas de dysfonctionnement	2	22

La société Anfray a certifié, auprès de l'INERIS, 4 tuyaux afin de répondre aux diverses applications et environnements utiles chez ses clients :

- Le Polyvari,
- Le Polyvari annelé,
- Le Dynamic Safe Tech,
- Le Chemiflon.

Lors de la réalisation d'un flexible, ANFRAY délivre un certificat ATEX accompagné des certificats de l'INERIS.